|  |
| --- |
| Dans la foulée du [**Plan d’action institutionnel pour le soutien à la réussite étudiante**](https://reussir.umontreal.ca/plan-institutionnel/initiative/) qui fut développé et présenté à la communauté universitaire de l’Université de Montréal à l’automne 2015, l’UdeM a lancé en 2019 une initiative qui visait à favoriser un meilleur équilibre de vie chez les membres de la communauté étudiante et, surtout, à briser l’isolement dont souffrent un trop grand nombre d’entre eux, le Concours mieux-être étudiant. À l’origine, cette initiative voulait encourager le développement d’activités d’intégration et de socialisation au sein de la population étudiante. L’édition 2023-2024 du Concours mieux-être étudiant marque un tournant dans l’évolution du programme en mettant l’accent sur le développement d’outils et de ressources durables qui serviront à soutenir le mieux-être étudiant. Ces outils doivent répondre aux critères suivants : * Mettre l’accent sur la prévention ;
* Cibler uniquement les étudiantes et étudiants inscrits à un programme de l’UdeM ;
* Rejoindre le plus grand nombre possible d’étudiantes et d’étudiants.

Il s’agit donc d’un virage majeur pour le Concours mieux-être étudiant. En favorisant le développement de ressources durables (podcasts, ateliers en ligne, équipements de relaxation, pour ne citer que ces exemples) plutôt que le financement d’activités ponctuelles (activités culturelles, activités sportives, etc.), la nouvelle mouture du Concours cherche à donner aux membres de la communauté étudiante des outils qui leur permettront d’avoir une meilleure compréhension des enjeux qui favorisent de saines habitudes de vie tout en enrichissant le milieu de vie dans lequel ces personnes évoluent. La subvention accordée par le comité de sélection (montant maximal : 25 000 $) sera établie en fonction de plusieurs modalités, dont le respect des divers critères, les besoins décrits dans le projet et les sommes disponibles. Le projet devra être complété avant le 30 mars 2024.**Conditions d’éligibilité*** Toutes les personnes ou regroupements appartenant à la communauté universitaire de l’Université de Montréal peuvent soumettre une proposition (associations étudiantes, regroupements étudiants, unités académiques, unités de services, etc.).
* Les propositions devront faire la preuve qu’elles bénéficient d’un appui de leur unité, sous la forme d’une lettre de la direction de l’unité concernée en lien avec le projet soumis ; de plus, les propositions conjointes (entre unités de l’UdeM et membres de la communauté étudiante) seront privilégiées.
* Les propositions devront explicitement démontrer comment elles proposent de répondre aux deux objectifs suivants : favoriser un meilleur équilibre de vie et soutenir l’adoption de saines habitudes qui améliorent le mieux-être étudiant.

Le formulaire doit être transmis au vice-rectorat aux affaires étudiantes et aux études par voie électronique à l’adresse suivante : jocelyn.charron@umontreal.ca.**Date limite pour soumettre un dossier :**Le vendredi 31 mars à 23 h 59Veuillez noter que nous nous réservons le droit de refuser une demande incomplète ou une demande soumise en retard. |

|  |
| --- |
| * + - 1. **INFORMATIONS GÉNÉRALES**
 |
| Titre de la demande |  |
| Personne(s) imputable(s) quant à la réalisation et à la bonne gestion financière du projet |
| Nom(s) | Prénom(s) | Titre | Unité (faculté, service, etc.) | Adresse courriel |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
| Engagement des partenaires (faculté, unité, association étudiante, regroupement étudiant, service) |
| Partenaire(s) | Rôle et contribution |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
| Information financière |
| Unité administrative responsable de la gestion du budget : |  |
| Budget demandé : |  |
| * + - 1. **Proposition**
 |
| **Objectifs et nature du projet proposé** * Quels sont les objectifs du projet ?
* À qui s’adresse-t-il (clientèle étudiante visée) ?
* Donnez une description détaillée des outils ou ressources durables proposées, en lien avec les objectifs poursuivis ;
* Les ressources durables ou outils proposés exigent-ils une collaboration étroite entre de multiples partenaires et, si tel est le cas, qui seront ces partenaires, quel sera leur rôle et ont-ils déjà été approchés ?
 |
|  |
| **Accès aux outils et aux ressources** * Comment allez-vous favoriser l’accès aux outils ou ressouces que vous allez développer et comment en ferez-vous la promotion ?
 |
|  |
| **Impact*** Quelles mesures seront prises afin d’assurer que le projet rejoindra un maximum de personnes de la communauté étudiante UdeM ?
* Quels moyens utiliserez-vous pour savoir si les outils et les ressources que vous proposez auront l’impact souhaité sur les membres de la communauté étudiante (enquêtes de satisfaction, entrevues ciblées, etc.) ?
 |
|  |

|  |
| --- |
| * + - 1. **Échéancier du projet**
 |
| Période | Activité(s) | Livrable(s) |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

|  |
| --- |
| * + - 1. **Budget requis pour le projet**
 |
| Veuillez décrire le budget prévu pour la mise en place du projet. Les dépenses suivantes ne sont pas admissibles : * Sauf exception justifiée, les équipements informatiques
* Personnel régulier
* Alcool et permis d’acool
 |
| Nature de la dépense | Coût unitaire outaux horaire | Nombre | Total |
| Ressources humaines |
|  |  |  |  |
| Matériel et équipement |
|  |  |  |  |
| Autres |
|  |  |  |  |
| TOTAL |  |
| Justification du budget  |
|  |